

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

Nombre de Membres
En exercice : 11

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Absents excusés : 2

Qui ont pris part à la délibération : 10

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

=====

L'an deux mil vingt-trois et le 4 du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - M. CALMET Conseillers municipaux
Mme MAIS - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT

Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET

4 - BUDGET PRIMITIF 2023

Madame la Vice-Présidente du CCAS présentera le budget du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2023.

En section de fonctionnement, il sera prévu en dépenses :

- les crédits nécessaires sur le chapitre 011 pour prendre en charge les dépenses courantes et les différentes manifestations organisées par le CCAS (repas de Printemps, repas de Noël, lotos...) à hauteur de 23 594.38 € ;

- les charges de personnel à hauteur de 98 700 € ;

- les secours à hauteur de 41 000 €.

En section de fonctionnement, il sera prévu en recettes :

- la subvention de la commune à hauteur de 134 000 € (contre 120 000 € en 2022) afin d'assurer l'équilibre budgétaire du CCAS et de compenser la perte d'encaissement du produit des concessions.

En section d'investissement, il sera prévu des crédits pour acquérir du mobilier et du matériel informatique, une ligne pour accorder des prêts à des particuliers. La section d'investissement sera équilibrée en recettes notamment par le solde d'exécution à hauteur de 5 554.05 € et le remboursement des prêts.

Section de fonctionnement :

Dépenses 172 876.31 €

Recettes 172 876.31 €

Dont résultat reporté 31 488.93 €

Section d'investissement :

Dépenses 11 542.53 €

Recettes 11 542.53 €

Dont solde d'exécution reporté 5 554.05 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20230404-2023-04-04D04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023

Affichage : 05/04/2023

La Vice-présidente, Véronique VIENOT

PRESENTATION SYNTHETIQUE du BUDGET PRIMITIF 2023

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023			RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023
002	Résultat reporté				002	Résultat de fonctionnement reporté		31 884,93 €
011	Charges à caractère général	13 664,19 €	23 594,38 €		013	Atténuations de charges	325,00 €	
012	Charges de personnel	86 561,78 €	98 700,00 €		70	Produits des services et ventes diverses	16 826,00 €	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	26 187,15 €	49 093,45 €		74	Dotations	121 475,00 €	135 500,00 €
					75	Autres produits de gestion courante	2 418,21 €	
67	Charges exceptionnelles	- €	1 000,00 €		77	Produits exceptionnels	1 972,72 €	
68	6817 - Provisions	- €			7817	Reprise de provisions	995,75 €	264,38 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	126 413,12 €	172 387,83 €			TOTAL OPERATIONS REELLES	144 012,68 €	172 649,31 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		227,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	600,40 €	488,48 €			TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €	227,00 €
	TOTAL DEPENSES	127 013,52 €	172 876,31 €			TOTAL RECETTES	144 239,68 €	172 876,31 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023			RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023
001	Résultat reporté				001	Solde d'exécution de la SI reporté		5 554,05 €
RAR	Restes à réaliser	- €	994,08 €		10	Dotations, fonds divers et réserves		
		120,00 €						
16	Emprunts et dettes assimilés	120,00 €	500,00 €					
20	Immobilisations	- €	4 821,45 €		16	Emprunts et dettes assimilés	60,00 €	500,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	5 000,00 €		27	Autres immobilisations financières		5 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	120,00 €	10 321,45 €			TOTAL OPERATIONS REELLES	60,00 €	11 054,05 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	227,00 €		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €	227,00 €			Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €
						TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	600,40 €	488,48 €
	TOTAL DEPENSES	347,00 €	11 542,53 €			TOTAL RECETTES	660,40 €	11 542,53 €

Le Conseil d'Administration, après avoir étudié par chapitre le budget du Centre Communal d'Action Sociale :

- **DECIDE à l'UNANIMITE D'APPROUVER** le présent budget primitif 2023 du CCAS équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement :

Dépenses **172 876.31 €**
 Recettes **172 876.31 €**
Dont résultat reporté 31 488.93 €

Section d'investissement :

Dépenses **11 542.53 €**
 Recettes **11 542.53 €**
Dont solde d'exécution reporté 5 554.05 €

Pour extrait conforme, le 5 avril 2023.

Signé :
 La Vice-présidente
 Véronique VIENOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20230404-2023-04-04D04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023

Affichage : 05/04/2023

La Vice-présidente, Véronique VIENOT